

ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

20 octobre

En 1622, à Rome, le pape Grégoire XV, signe la bulle «*Universi orbis*» qui élève l'évêché de Paris au rang d'archevêché et lui donne pour suffragants les diocèses de Chartres, Meaux et Orléans. Le premier titulaire du nouvel archevêché est Jean-François de Gondy qui sera sacré le 19 février de l'année suivante. Il est le frère de Philippe-Emmanuel, le général des galères, et l'oncle de Pierre de Gondy, dont Monsieur Vincent est le précepteur, et l'oncle aussi du fameux cardinal de Retz. Pendant les trente-deux ans de son épiscopat, le premier archevêque de Paris se montrera plein de bienveillance pour les créations de Monsieur Vincent. Sans avoir à prendre des initiatives incompatibles avec son peu de hardiesse apostolique, Jean-François de Gondy a été l'archevêque de l'âge d'or du catholicisme parisien : c'est à l'époque de sa juridiction que rayonne le Carmel fondé par Mme Acarie, et que se développent l'Oratoire de Bérulle, les Prêtres de Jean-Jacques Olier, alors curé de Saint-Sulpice, et les œuvres de Monsieur Vincent qui font déboucher sur le réel le grand courant mystique du XVIIe siècle naissant... Quel riche bilan le premier archevêque de Paris a pu présenter au Juge souverain qui, en échange, a dû lui pardonner son trop vif amour pour la vie à grand train qu'il avait trouvé dans son patrimoine ancestral. Il fut d'ailleurs, au temps de la Fronde, l'un des premiers à donner l'exemple des restrictions dans le luxe. Au moment de son élévation au rang de métropole, Paris comptait soixante-cinq paroisses réparties en deux archiprêtres, celui de La Madeleine pour le Nord de la ville, et celui de Saint-Séverin pour le Sud. Le nouvel archidiocèse avait environ cinq mille kilomètres carrés de superficie qui englobaient quatre cent cinquante paroisses¹.

En 1625, à Paris, c'est aux environs de ce jour que Monsieur Vincent quitte l'hôtel des Gondy, situé rue Pavée, et va s'installer près de la porte Saint-Victor, au *Collège des Bons-Enfants*, dont il a été nommé principal le VI mars 1621².

En 1710, le duc et la duchesse de La Rochefoucauld et la Compagnie des Filles de la Charité signent devant notaires à Paris un contrat stipulant l'envoi de deux Sœurs pour le soin des malades et l'instruction des petites filles à *Belesta* au sud de Carcassonne. (C)

En 1723, à Paris, mort de *Sœur Laboue*, 7^{ème} Supérieure de la Compagnie (1697-1703) qui travailla avec M. Pierron comme Supérieur Général et M. Hénin comme Directeur. C'est sous son généralat que les Sœurs reçurent le premier catéchisme des Vœux composé par H. Hénin en 1701. (R)

En 1751, à Cahors où il vient d'accomplir ses deux ans de Séminaire, Félix Cayla de la Garde, qui sera le dixième supérieur général de la Mission, prononce les saints Vœux. Il a, à ce moment, dix-sept ans et a reçu une très bonne éducation au collège de Cahors tenu par les Jésuites. C'est M. Jacquier, alors visiteur d'Aquitaine, qui a admis dans la petite Compagnie le jeune homme destiné à être son successeur immédiat dans le gouvernement de la double famille de saint Vincent (3).

En 1785, la Mère Renée Dubois et les trois officières rencontrent à Paris Monsieur Turnel qui a reçu procuration des administrateurs de l'hôpital d'Avallon pour signer le contrat d'établissement de cinq Sœurs qui auront la charge du soin des malades et de la pharmacie de l'hôpital. Les Sœurs partent début novembre. (C)

En 1865, la Visitatrice de la Province de *Varsovie* envoie aux Sœurs de *Lithuanie et de Pologne* une importante circulaire selon le désir de M. Etienne : une dure persécution religieuse sévit alors dans son pays. (R)

En 1930, à Sainte-Marthe du Vatican, mort de *Sœur Marie Maurice* qui a été Supérieure de la Compagnie de 1912 à 1918, et qui trouva à la tête de la Compagnie M. Villette, puis M. Louwick et, comme Directeur, M. Meugniot. (R)

1) *Annales*, t. 87, p. 554 ; *Jean* : *Les Évêques de France*, p. 284 ; *G. d'Avenel* : *Les Évêques et Archevêques de Paris*, t. I, p. 268 ; *Mgr Rupp* : *Histoire de l'Église de Paris*, pp. 164-188.

2) *Coste*, I, p. 178

3) *Circulaires*, t. II, p. 190.

En 1700, le duc de Saint-Aignan, gouverneur de la ville du Havre, et sa femme, sont venus à Paris pour signer avec Mère Julienne Laboue et les trois officières un contrat d'établissement de quatre Sœurs à *Saint-Aignan*, village à la périphérie du Havre. Les Sœurs sont appelées pour le service et soulagement des pauvres malades et vieillards à l'hôpital et à domicile et pour l'école aux petites filles. (C)

En 1882, établissement de la Congrégation de la Mission en Hollande. (R)

En 1930, une Sœur commence à *Ugento* (Italie) la visite des prisonniers et le catéchisme. Le dimanche, elle lit les prières de la Messe dans la tribune de la chapelle de la prison pour que les prisonniers comprennent mieux le sens de ce Saint Sacrifice, et dans un parloir ensuite, elle reçoit ceux qui veulent lui parler. (R)